

Erreurs possibles dans l'utilisation de tampons dans les traitements à l'acide formique.

Par Nicolas Tremblay Agronome, Conseiller Provincial en Apiculture.

Un producteur se préparait à effectuer ses traitements de fin de saison à l'acide formique. Il m'a demandé, lors d'une de mes visites, de tester les tampons qu'il avait commandés, voyant qu'ils étaient plus petits que les tampons 35 ml régulier. J'ai décidé de vérifier la quantité de liquide qu'ils pouvaient contenir.

Pour débiter, j'ai immergé deux de ces tampons dans 100 ml d'eau pendant une heure. En les retirant, je les ai laissés s'égoutter au dessus de mon récipient pendant quelques minutes. En mesurant le liquide résiduel, j'ai pu déduire qu'ils contenaient chacun environ 20 ml. Puis je me suis rappelé que sur le terrain on ne prenait pas nécessairement le temps de les égoutter. J'ai donc refais le test en retirant rapidement les tampons. J'ai alors déduis que chacun avait absorbé 28 ml. En faisant une moyenne, j'en venais à la conclusion que les tampons contenaient à peu près 25 ml.

Ainsi en fonction de l'égouttement, ils ne contiennent pas tous la même quantité de liquide. Sachant que les producteurs utilisent en majorité des tampons de 35 ml, j'ai refais l'expérience avec ces derniers. Les résultats que j'ai obtenus sont d'un minimum de 23 ml et un maximum de 43 ml. La dose peut donc être pratiquement doublée.

En conclusion, en fonction de l'égouttement les tampons ne contiennent pas la même quantité de liquide. Ainsi, si vous préparez vos tampons à l'avance dans une chaudière les tampons du fond contiendront plus d'acide formique que ceux du dessus. Il serait préférable d'utiliser un récipient du style *Tupperware* plus large et long que haut. Le dosage sera ainsi plus uniforme. Si vous préférez utiliser votre chaudière, faites attention. Assurez-vous qu'elle est étanche et inversez-la de temps en temps. Vous uniformiserez le liquide absorbé. Sinon, le traitement pourrait être insuffisant dans certains cas et excessif dans d'autres cas. La meilleure méthode serait d'utiliser un pistolet doseur. En effet, en posant un tampon sec sur le dessus de la hausse, on peut par la suite s'assurer d'appliquer précisément les 35 ml requis.

Nicolas Tremblay agr.
Conseiller Provincial en Apiculture
120-A Chemin du Roy
Deschambault, Qc
G0A 1S0
Bureau (418) 286-6704
Fax (418) 286-6711
Cell (418) 806-1311
conseilsapi@hotmail.com
conseilsapi@crsad.qc.ca